



Référentiel travail dans 7 filières animales

Synthèse de 640 Bilans Travail
bovins viande et lait, ovins viande et lait,
caprins, porcs, volailles



Sommaire

SOMMAIRE	1
PRESENTATION DE LA METHODE BILAN TRAVAIL	4
1/ INTRODUCTION.....	5
2/ DIVERSITE DES TEMPS DE TRAVAUX ET DES MARGES DE MANŒUVRE EN TEMPS.....	5
DESCRIPTION DE L'ECHANTILLON	5
LA MAIN-D'ŒUVRE SELON LES FILIERES.....	6
UN TRAVAIL D'ASTREINTE TRES MARQUE PAR L'ORIENTATION PRODUCTIVE DES EXPLOITATIONS	7
LES ELEVAGES HERBIVORES ALLAITANTS SONT PLUS EFFICIENTS POUR LE TRAVAIL D'ASTREINTE.....	8
DELEGATION D'UN QUART DU TRAVAIL DE SAISON	9
L'EFFICIENCE DU TRAVAIL DE SAISON TROUPEAU DES ELEVAGES HERBIVORES	11
LE TEMPS DISPONIBLE CALCULE MARQUE PAR LE TRAVAIL D'ASTREINTE	11
3/ CARACTERISATION DES FORMES D'ORGANISATION DU TRAVAIL DOMINANTES DE CHAQUE FILIERE	12
DESCRIPTION DES ARCHETYPES POUR LES FILIERES LAITIERES (PCB = 2)	13
DESCRIPTION DES ARCHETYPES POUR LES FILIERES VIANDE (PCB = 1)	14
4/ CONCLUSION	15
BIBLIOGRAPHIE	16

REMERCIEMENTS

Merci aux éleveurs qui ont accepté de participer à ce travail et aux conseillers pour la qualité des enquêtes réalisées.

Rédaction : Sylvie Cournut (VetAgro Sup campus de Clermont), Sophie Chauvat (Institut de l'Élevage).

Avec la collaboration de : Jocelyn Fagon, Christine Guinamard, Marion Kentzel, Emmanuel Morin, Gérard Servièrre (Institut de l'Élevage), Sylvain Gallot (Itavi), Marie-Laurence Grannec (CRA Bretagne), Nathalie Hostiou (Inra), Nathalie Sabatté (Chambre d'agriculture de la Sarthe)

Réalisation des enquêtes : Philippe Allaix (CA 42), Natacha Assemet (CA 81), Nathalie Augas (CA 16), Guillaume Bahier (CA 86), Jean-Louis Balme (CA 48), François Battais (CA 49), Jean-Claude Baup (CA 32), Julien Belvèze (Institut de l'Élevage), Jacques Benoît (CA 26), Sylvie Bernié (Confédération Générale de Roquefort), Cathy Bessièrres (CA 12), Paul Bignon (CA 08), Henri Bonnet (CA 11), Isabelle Bossuet (CA 53), Roger Bouchy (CA 15), Françoise Bouillon (CA 48), Sandrine Bousquet (Copo), Florian Boyer (CA 54), Michèle Bulot-Langlois (CA 84), Anne-Hélène Bunod (CRA Franche-Comté), Philippe Cadoret (CRA Bretagne), Églantine Calais (CA 88), Gérard Camdessus (CA 64), Pascal Carillet (CA 55), Jean-François Cartayrade (Confédération Générale de Roquefort), Matthieu Cassez (CA 25), Eric Cazottes (Confédération Générale de Roquefort), Gilles Clenet (CA 44), Pascale Clerc (CA 06), Michel Colin (CA 54), Gérard Combes (Confédération Générale de Roquefort), Daniel Coueffe (CA 52), Henriette Coursange (Syndicat Caprin 05), Amélie Dallemagne (CA 52), Thibaut Deblaize (CA 12), Marie-Hélène Defrance (CA 46), Christian Delabrosse (CRA Bretagne), Benoît Delattre (Institut de l'Élevage), Laurent Deliancourt (Unotec), Dominique Delmas (CA 12), Elodie Delmotte (CA 88), Dominique Deltroy (CA 43), Sylvie Denis (CA 19), Arnaud Deville (CA 55), Vincent Doyenard (CA 64), Stéphane Ermann (CA 57), Anne Eyme-Gundlach (CA 26), William Fischer (CA 12), Benoît Foisnon (CA 41), Laurent Gaboriau (CA 85), Nicolas Gaudillière (CA de Bretagne), Rémi Georgel (CA 88), Damien Gibiat (EDE 24), Stéphane Gonnon (CA 10), Beñat Gonzalez (CA 64), Alain Gouedard (CRA Bretagne), Marie-Laurence Grannec (CRA Bretagne), Aurélia Grech (CA 83), Bernard Grille (CA 67), Philippe Grimaud (CA 49), Pascal Guibert (Confédération Générale de Roquefort), Alain Guillaume (CRA Bretagne), Isabelle Haïcaguerre (CA 64), Jean-Claude Huchon (CA 44), Daniel Ingremeau (CA 79), Jean-Yves Jégou (CRA Bretagne), Jean-Christophe Labarthe (CA 46), Clémentine Lacour (EDE 63), Elodie Lagier (CA 05), Didier Lahitte (CA 40), Maïder Laphitz (CA 64), Monique Laurent (CA 69), Stéphane Lauzet (CA 12), Karine Lazard (CA 18), Yves Le Boulbin (CA 89), Romain Lesne (CA 86), Vincent Lictévout (CL 37), Bruno Liquière (Confédération Générale de Roquefort), M. Maignan (CRA Bretagne), Marie-Laure Malart (Confédération Générale de Roquefort), Albert Marcel (CA 57), Jean-Pierre Mary (CA 04), Anne-Marie Meudre (CA 39), Isabelle Michaud (CA 82), Guillaume Migault (Institut de l'Élevage), Jean-Claude Mathieu (EDE 81), Valérie Montano (CA 31), Fabrice Morinière (CA 85), Jean-Marie Mouchard (EDE 63), Jean-Michel Mouret (EDE 32), Jean-Philippe Moussu (CA 08), Claudine Murat (CA 12), Julien Nageleisen (CA 21), Caroline Nollet (CA 65), Gilles Noubel (Unotec), Thierry Offredo (CRA Bretagne), Thomas Pacaud (Institut de l'Élevage), Olivier Pagnot (CA 86), Michaël Pereira (CA 04), Florence Piedhault (CA 36), Christèle Pineau (CA 72), Marie-Christine Pioche (CA 70), Bernard Poupin (CL 85), Christophe Rainon (CA 58), Laure Raymond (CA 03), Thomas Rocuet (CRA Bretagne), Pierre-Yves Rossin (Institut de l'Élevage), Angélique Roué (CA 79), Nathalie Sabatté (CA 72), Gilles Saget (CA 52), Didier Samson (Confédération Générale de Roquefort), Fanny Sauguet (CA 13), Jean-Pierre Saulet-Moes (CA 67), Jean-Claude Schoeffel (CA 46), Alexis Sikorski (EDE 81), Virginie Tardif (CL 49), Régine Tendille (CA 43), Mélanie Thirion (CA 55), Karelle Turret (CA 03), Yohan Valette (CA 09 – 31), Michel Vaucoret (Institut de l'Élevage), Cyril Vayssièrre (Confédération Générale de Roquefort), Jean-Christophe Vidal (CA 12), Bernadette Vignaud (CA 03), Michel Weber (CA 12), Jean-Marc Zsitko (CA 54)

Conception graphique : Marie-Sophie Bastide et Florence Benoit (Institut de l'Élevage).

Présentation de la méthode Bilan Travail

Le Bilan Travail (méthode Inra/Institut de l'Élevage) permet de prendre en compte le travail dans l'analyse du système d'exploitation et de quantifier (en heures ou en jours selon leur nature) les différents travaux par catégorie de main-d'œuvre. Les diverses tâches sont regroupées selon leur rythme de réalisation.

- Le **travail d'astreinte** (TA) s'effectue quotidiennement, il est difficile à concentrer et surtout peu différable. Pour l'élevage, il correspond aux soins journaliers apportés aux animaux (surveillance, alimentation, assistance aux mises bas...). Il est quantifié en heures par jour. Dans certaines filières (caprine ou porcine par exemple), on distingue le **travail d'astreinte non quotidien** (TANQ) mais fréquent (transformation de fromages, commercialisation, etc.) qui est quantifié en heures sur le **cycle de production considéré** (exemple : 5 heures de livraison toutes les semaines).
- Le **travail de saison** (TS) réunit les tâches plus faciles à différer ou à concentrer. Il porte sur les cultures, les fourrages, les troupeaux (manipulations périodiques par exemple) ainsi que sur l'entretien du territoire (haies, clôtures...). Il est quantifié en jours par quinzaine.

On distingue deux catégories de main-d'œuvre :

- la **cellule de base** (CB) est constituée des travailleurs permanents pour lesquels l'activité agricole est prépondérante en temps et en revenu et qui organisent le travail de l'exploitation (l'agriculteur, le couple d'exploitants, les associés d'un groupement agricole d'exploitation en commun...).
- la main-d'œuvre **hors cellule de base** groupe les bénévoles (retraités, personnes donnant des coups de main), l'entraide, le salariat et l'intervention d'entreprises.

L'analyse des données permet la caractérisation et la quantification des travaux d'astreinte et de saison au niveau de l'exploitation et pour chaque catégorie de main-d'œuvre. Pour la cellule de base, le "**temps disponible calculé**" (TDC), **indicateur de la marge de manœuvre en temps**, correspond au temps qui reste à la cellule de base pour les tâches non comptabilisées (entretien matériel, bâtiment, comptabilité, tâches administratives...) et les activités privées, une fois réalisée sa part de travail d'astreinte et de travail de saison. Il est calculé en heures par an.

Les conventions pour le calcul du TDC :

- les dimanches relèvent du domaine privé, hormis le travail d'astreinte : pas de marge de manœuvre ce jour-là,
- les journées occupées par du TS sont pleines : pas de marge de manœuvre ces jours-là,
- pour les autres journées, l'évaluation des heures disponibles est faite sur la base de 8 heures/jour/personne de la cellule de base, après soustraction du TA.

1/ Introduction

Dans le cadre du Réseau Mixte Technologique (RMT) "Travail en élevage", 640 Bilans Travail ont été réalisés dans 7 filières animales (bovin viande, bovin lait, caprin, ovin viande, ovin lait, porc et volaille) afin de créer ou de réactualiser des référentiels sur les temps de travaux pour chaque filière.

L'objectif de la synthèse multifilière est de :

- décrire la diversité des formes d'organisation du travail en identifiant l'influence des principaux facteurs de variations que sont les filières et la composition de la main-d'œuvre,
- caractériser les formes d'organisation dominantes de chaque filière.

2/ Diversité des temps de travaux et des marges de manœuvre en temps

DESCRIPTION DE L'ECHANTILLON

Les plus grandes structures (nombre d'hectares de SAU et nombre d'UGB) ramenées au nombre de personnes de la cellule de base (pCB) se retrouvent dans les exploitations bovin et ovin viande où la conduite, notamment des systèmes fourragers, est plus extensive. À l'inverse, les exploitations ovin lait, caprin, porc et volaille présentent de plus petites structures (tableau 1).

Les surfaces fourragères sont plus importantes dans les exploitations d'herbivores (à l'exception de la filière caprine), et celles en cultures pour les filières porcine et volaille. Seuls 30 % des élevages des filières monogastriques sont spécialisés (ni atelier herbivore ni atelier culture) alors que 75 % des exploitations herbivores le sont.

Tableau 1 : Caractéristiques structurelles des exploitations selon les filières

Filière	Bovin lait	Bovin viande	Caprin	Ovin lait	Ovin viande	Porc	Volaille	Échantillon
Nombre exploitations	185	171	51	62	127	23	21	640
dont atelier culture *	38	44	8	1	18	13	5	127
dont atelier herb+monog	4	5			6	4	9	28
SAU (ha) moyenne	101	140	59	72	97	67	48	101
SFP (ha) moyenne	69	104	31	58	69	32	29	74
Cultures (ha) moyenne	35	42	35	16	32	58	49	37
UGB moyenne	96	133	44	72	96			99
Unités productrices moyenne	55 vaches	80 vaches	183 chèvres	398 brebis	486 brebis	160 truies		
SAU/pCB moyenne	55	93	30	39	71	49	40	64
UGB/pCB moyenne	53	89	26	41	68			60

* atelier culture : lorsque la surface en grande culture est supérieure à 40 ha

UGB : unité gros bétail (1 UGB = 4 750 kg de matière sèche consommée)

LA MAIN-D'ŒUVRE SELON LES FILIERES

Les exploitations gérées par une personne (pCB = 1) ou deux personnes (pCB = 2) représentent chacune 43 % de l'échantillon. Dans les filières avec production laitière (bovin, ovin, caprin), les exploitations gérées par une seule personne représentent moins d'un tiers alors qu'elles sont majoritaires dans les autres filières (près des $\frac{3}{4}$ des exploitations de la filière volaille). Les exploitations gérées par 3 personnes et plus dans la cellule de base représentent 14 % de l'échantillon et concernent surtout les exploitations ovin lait et bovin lait (23 et 19 %).

Tableau 2 : Caractérisation de la main-d'œuvre selon les filières

Filière	Bovin lait	Bovin viande	Caprin	Ovin lait	Ovin viande	Porc	Volaille	Échantillon
Cellule de base majoritaire	53 % pCB = 2	51% pCB = 1	55% pCB = 2	47% pCB = 2	58% pCB = 1	57% pCB = 1	76% pCB = 1	43% pCB = 1 43% pCB = 2
Nb moyen pCB	2.0	1.6	1.8	2.0	1.6	1.4	1.3	1.7
% d'EA sans bénévolat ni salariat	31 %	14 %	24 %	10 %	24 %	4 %	10 %	21 %
% d'EA avec bénévolat sans salariat	34 %	49 %	27 %	56 %	46 %	30 %	38 %	42 %
% d'EA avec salariat sans bénévolat	17 %	12 %	29 %	10 %	5 %	57 %	24 %	15 %
% d'EA avec bénévolat et salariat	18 %	25 %	20 %	24 %	25 %	9 %	29 %	22 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Les exploitations porc, volaille et caprin font appel, pour la plupart, à des bénévoles et/ou des salariés. Ainsi 2/3 des exploitations porcines emploient des salariés et 4/5 des exploitations ovin lait des bénévoles (tableau 2).

Pour un nombre moyen de pCB identique, la filière bovin lait n'utilise ni main-d'œuvre bénévole ni salariée dans 31 % des exploitations contre seulement 10 % en filière ovin lait.

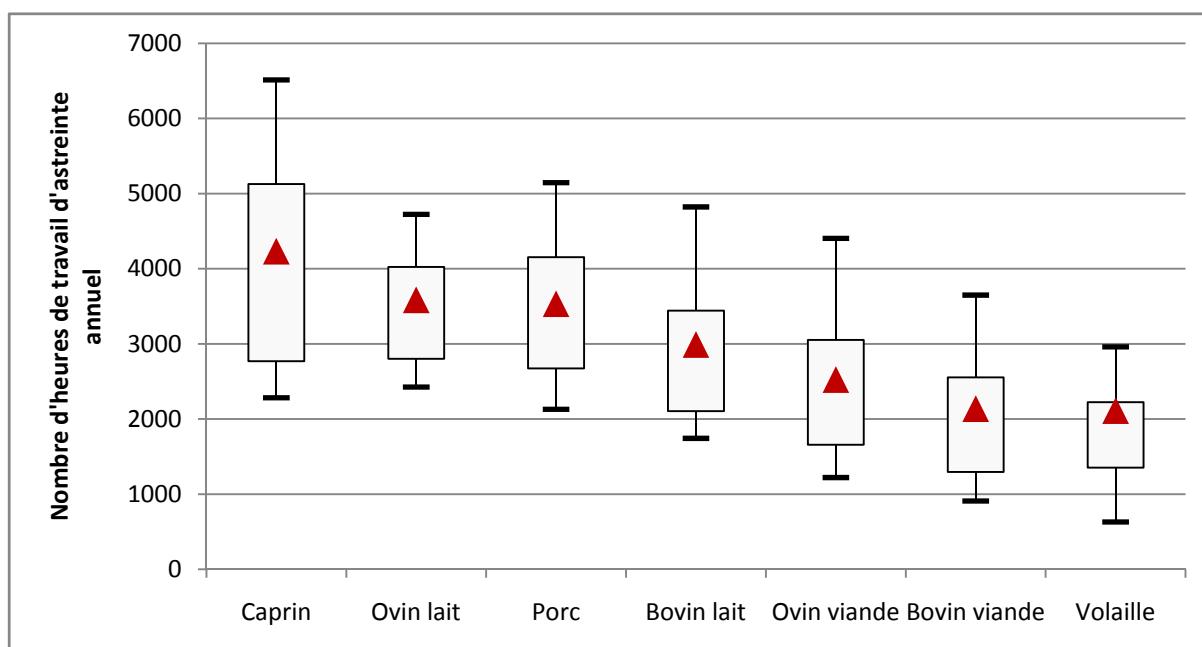
UN TRAVAIL D'ASTREINTE TRES MARQUE PAR L'ORIENTATION PRODUCTIVE DES EXPLOITATIONS

Le travail d'astreinte (TA) total moyen de 2 800 heures par an est réalisé à hauteur de 86 % par la cellule de base. Sur l'ensemble de l'échantillon, l'autonomie de la cellule de base (part du TA réalisée par la CB) augmente avec le nombre de personnes qui la composent : 79 %, 89 % et 94 % pour respectivement 1, 2, et 3 personnes ou plus.

On note de fortes disparités entre filières sur le volume annuel d'heures de travail d'astreinte mais aussi sur la répartition de ce travail entre catégories de travailleurs.

Les exploitations les plus chargées en travail d'astreinte (supérieur à 3 500 heures par an) sont celles des filières caprin, ovin lait et porc (figure 1). Pour les élevages de brebis laitières ou de chèvres, cela s'explique par la traite d'un nombre important d'animaux à laquelle s'ajoute pour le tiers des exploitations caprines la transformation fromagère et la commercialisation. Dans les élevages porcins, ce résultat est dû à la comptabilisation dans le TA des tâches de nettoyage des bâtiments et de manipulations des animaux (incluses dans les travaux de saison pour les herbivores) car elles ne sont pas différables (succession de bandes d'animaux).

Figure 1¹ : le travail d'astreinte annuel par filière



¹ Point méthode :

Sur les graphiques "boîtes à moustaches" :

- les triangles rouges représentent la moyenne,
- les rectangles représentent les variations entre le 1^{er} et le dernier quartile,
- les traits noirs horizontaux représentent les 1^{er} et dernier déciles.

Les exploitations des filières les plus chargées en travail d'astreinte (plus de 3 500 heures) sont aussi celles qui délèguent le plus fortement ce travail (de 20 à presque 30 % du TA hors cellule de base, tableau 3). Dans les exploitations caprines et porcines, le salariat décharge la cellule de base de 15 à 25 % de son travail d'astreinte. Dans les exploitations ovin lait, le bénévolat familial prend en charge 19 % du TA.

Les exploitations des filières Bovin viande et Volaille, dont le travail d'astreinte annuel moyen est comparable (~ 2 100 heures) et les plus faibles de l'échantillon, présentent une charge de travail d'astreinte par personne de la cellule de base faible (~ 1 130 heures/an) pour les Bovins viande et moyenne pour les Volailles (~ 1 400 heures/an). Cette différence s'explique par le nombre moyen de personnes de la cellule de base pour chacune de ces filières : 1.6 pour les exploitations bovines et 1.3 pour les exploitations de la filière Volaille.

Tableau 3 : Le travail d'astreinte, volume et répartition par catégorie de main-d'œuvre

Filière	TA total (h)	TA cellule de base	TA bénévolat	TA salariat	TAcB/pCB (h)
Caprin	4 234	79 %	6 %	15 %	1 874
Ovin lait	3 586	78 %	19 %	3 %	1 496
Porc	3 534	72 %	4 %	24 %	1 727
Bovin lait	2 992	91 %	5 %	4 %	1 439
Ovin viande	2 526	85 %	11 %	4 %	1 409
Bovin viande	2 139	86 %	11 %	4 %	1 130
Volaille	2 112	90 %	6 %	4 %	1 414
<i>Échantillon</i>	<i>2 819</i>	<i>86 %</i>	<i>9 %</i>	<i>5 %</i>	<i>1 400</i>

LES ELEVAGES HERBIVORES ALLAITANTS SONT PLUS EFFICIENTS POUR LE TRAVAIL D'ASTREINTE

Tableau 4 : L'efficacité du travail d'astreinte sur le troupeau herbivore (en heures par UGB)

Filière	TA/UGB	
	Moyenne	Écart-type
Bovin viande (158 EA)	19	13
Ovin viande (86 EA)	32	17
Bovin lait (155 EA)	36	16
Ovin lait (42 EA)	55	19
Caprin lait (21 EA)	80	44
Caprin fromager (16 EA)	309	116

L'efficacité du travail d'astreinte (encadré 1) est évaluée avec le ratio du nombre d'heures de TA annuel par UGB pour permettre la comparaison entre filières herbivores. L'efficacité est d'autant meilleure que ce ratio est faible. Ce sont les élevages allaitants qui s'avèrent les plus performants sur ce critère (19 heures par UGB en bovin et 32 en ovin), de par la nature du travail à réaliser (pas de traite et animaux souvent dehors). En élevage laitier, le temps passé par UGB est plus important : en moyenne 44 heures pour les filières bovines, ovines et caprines. Il est très élevé pour les élevages caprins fromagers car le travail d'astreinte (quotidien et non quotidien) englobe les tâches d'élevage, de transformation et de commercialisation. Dans chacune des orientations de production (viande ou lait), l'efficacité est plus faible dans les élevages de petits ruminants que dans les élevages bovins.

Encadré 1 : Efficacité et efficacité (cf. www.fr.wikipedia.org)

Les termes efficacité et efficacité souvent employés dans le domaine de la gestion, ne sont pas synonymes, bien qu'ils évoquent tous deux une idée de performance. Ces deux termes ne doivent donc pas être confondus.

L'efficacité fait référence au degré de réalisation d'un objectif visé ou d'un programme envisagé.

L'efficacité désigne le rapport entre ce qui est réalisé et les moyens mis en oeuvre pour y arriver. Par exemple, pour calculer l'efficacité relativement à la réalisation d'un objectif, on prend en compte les sommes investies ou les ressources utilisées. L'emploi du mot efficacité au sens d'efficacité, de haut rendement (sans idée de rapport) est considéré comme un anglicisme.

Si l'efficacité fait référence à un degré plus ou moins élevé de réalisation, l'efficacité renvoie à un rapport entre les moyens utilisés et les résultats obtenus.

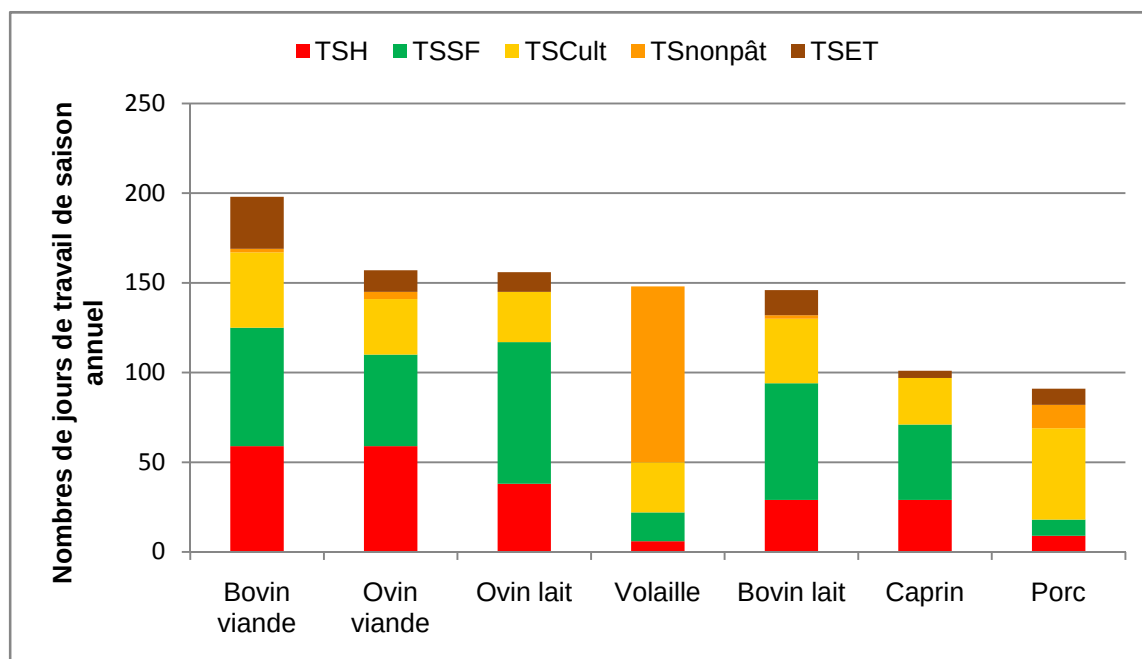
Comme utilisateurs de la méthode Bilan Travail nous choisissons le terme d'efficacité pour parler du TA ramené à l'unité animale pertinente (par exemple : le TA/UGB) puisque le degré de réalisation des objectifs n'est pas pris en compte.

DELEGATION D'UN QUART DU TRAVAIL DE SAISON

Le travail de saison (TS) est de 160 jours en moyenne par an et délégué pour un quart à de la main-d'œuvre hors cellule de base.

À l'instar du travail d'astreinte, on retrouve l'influence forte des filières sur ce travail : en volume, nature et répartition entre travailleurs (figure 2 et tableau 5).

Figure 2 : Composition du travail de saison annuel par filière



Pour les élevages des filières herbivores, le travail de saison consacré aux animaux (TSH) représente de 18 à 37 % du TS total et s'élève à 60 jours en moyenne en bovin ou ovin viande, contre 30 en bovin, ovin ou caprin laitier. Les volumes de travail de saison sont plus élevés dans les élevages allaitants de par l'importance des effectifs d'animaux (80 vaches allaitantes en moyenne vs 55 vaches laitières ; 486 brebis viande vs 398 brebis lait) et des manipulations (sanitaires, pesées, tonte, tris) souvent plus fréquentes et plus lourdes à mettre en œuvre (pas d'opportunité de contention individuelle comme pour la traite).

Dans les élevages de porcs, le travail de saison consacré aux animaux (TSnonpât) est faible (25 jours en moyenne) et correspond principalement aux départs de porcs charcutiers ou à l'éventuelle fabrication d'aliment fermier. Les élevages de la filière volaille consacrent en moyenne 98 jours de travail de saison aux animaux pour l'enlèvement et le nettoyage des bâtiments entre les bandes.

Le travail sur les surfaces fourragères (TSSF), caractéristique des élevages herbivores, est important (65 à 79 jours) en bovin et en ovin dont les systèmes font la part belle à l'herbe, mais plus faible en caprin (48 jours) car les achats de fourrages sont plus importants.

Sur les 540 exploitations ayant du travail sur les grandes cultures (TSCult), le temps évalué est de 42 jours, avec de fortes variations selon l'importance des surfaces cultivées. Enfin, le travail d'entretien du territoire (TSET) représente 21 jours en moyenne et concerne essentiellement les filières herbivores.

Tableau 5 : Le travail de saison : volume et répartition par catégorie de main-d'œuvre (en jours)

Filière	TS total	TS cellule de base	TS bénévolat	TS entraide	TS entreprise	TS salariat	(TScb)/pCB
Bovin viande	202	72 %	13 %	5 %	3 %	8 %	91
Ovin viande	162	76 %	11 %	2 %	4 %	6 %	84
Ovin lait	156	71 %	11 %	5 %	6 %	7 %	60
Bovin lait	148	77 %	6 %	6 %	5 %	7 %	59
Volaille	148	53 %	12 %	3 %	24 %	7 %	66
Caprin	103	76 %	5 %	2 %	6 %	10 %	45
Porc	91	65 %	12 %	2 %	13 %	8 %	40
Échantillon	160	74 %	10 %	4 %	5 %	7 %	71

Les filières monogastriques délèguent davantage la réalisation du TS (environ 40 %) à de la main-d'œuvre extérieure que les filières herbivores (25 % en moyenne).

La main-d'œuvre bénévole intervient à hauteur de 10 % environ des travaux saisonniers, essentiellement sur les tâches touchant les animaux, avec deux exceptions marquantes : en bovin lait où le TS consacré aux animaux est réalisé en grande majorité par la cellule de base (85 %) et en caprin où le recours au salariat sur ces mêmes tâches est important.

L'appel à l'entreprise est limité à quelques jours (5 à 10) pour les surfaces (moisson) ou pour le troupeau en ovin (tonte) et largement utilisé dans les exploitations de la filière volaille (36 jours en moyenne surtout pour l'enlèvement des animaux).

L'EFFICIENCE DU TRAVAIL DE SAISON TROUPEAU DES ELEVAGES HERBIVORES

Tableau 6 : L'efficacité du travail de saison herbivore (en jour/UGB)

Filière	TS herbivore par UGB	
	Moyenne	Écart-type
Bovin lait	0.29	0.24
Bovin viande	0.48	0.48
Caprin	0.86	0.73
Ovin lait	0.57	0.37
Ovin viande	0.79	0.72
<i>Échantillon</i>	<i>0.53</i>	<i>0.54</i>

L'efficacité du travail de saison troupeau se calcule, comme pour le travail d'astreinte, en rapport au nombre d'UGB. L'efficacité moyenne du travail de saison troupeau herbivore est inférieure à 0.5 jour par UGB dans les exploitations bovines et comprise entre 0.5 et 1 jour par UGB dans les exploitations de petits ruminants (ovin et caprin) confirmant les tendances observées pour le travail d'astreinte. Les tâches comme les traitements, habituellement comptabilisés dans le travail de saison sont réalisées en salle de traite et expliquent la bonne performance des exploitations bovin lait sur ce critère (0.29 j/UGB).

LE TEMPS DISPONIBLE CALCULE MARQUE PAR LE TRAVAIL D'ASTREINTE

Par construction, le temps disponible calculé (TDC) dépend du travail d'astreinte et du travail de saison réalisés par la cellule de base, mais l'influence du travail d'astreinte est plus forte (tableau 7). Ainsi, les exploitations les plus chargées en travail d'astreinte (caprin et porc) sont aussi celles pour lesquelles le TDC est le plus faible, et les exploitations bovin viande pour qui l'astreinte est la plus faible disposent de la meilleure marge de manœuvre en temps.

Le TDC par personne de la CB est en moyenne de 1 000 heures avec de fortes variations (de 0 à 2 100 h). 48 % des exploitations ont des TDC/pCB inférieurs à 1 000 heures et 20 % supérieurs à 1 300 heures.

Tableau 7 : Le temps disponible calculé et ses composantes selon les filières et par pCB

Filière	TAcb/pCB	(TScb)pCB	pCB moyen	TDC/pCB			
				Toutes tailles de CB confondues	pCB=1	pCB=2	pCB=3et+
Bovin viande	1 130	91	1.6	1 066	971	1 142	1 231
Bovin lait	1 439	59	2.0	1 028	792	1 115	1 133
Ovin lait	1 496	60	2.0	1 014	721	1 107	1 220
Volaille	1 414	66	1.3	988	974	1 193	
Ovin viande	1 409	84	1.6	959	826	1 120	1 176
Porc	1 727	40	1.4	899	707	1 149	
Caprin	1 874	45	1.8	814	719	865	875
<i>Échantillon</i>	<i>1 400</i>	<i>71</i>	<i>1.7</i>	<i>1 000</i>	<i>854</i>	<i>1 098</i>	<i>1 153</i>

Le nombre de personnes de la cellule de base est le premier facteur de variation de cet indicateur de marge de manœuvre en temps. Il passe de 850 heures à 1 150 heures quand le nombre de personnes de la cellule de base augmente (pCB=1 à pCB=3 et plus). Son influence est conjuguée à celle des filières car les exploitations gérées par une seule personne sont plus nombreuses dans les filières "viande". Ainsi les élevages porcins cumulent le handicap d'un travail d'astreinte important et d'une majorité d'exploitations avec une seule personne dans la cellule de base.

3/ Caractérisation des formes d'organisation du travail dominantes de chaque filière

L'objectif de cette partie est de décrire les formes d'organisation dominantes de chaque filière (appelées archétypes) en mettant en évidence les cohérences qui les sous-tendent. Les exploitations sélectionnées pour construire ces "archétypes" ont une cellule de base dont la taille est la plus représentative de leur filière (soit 2 pCB pour les filières à production laitière et 1 pour les autres) et se situent dans la moitié centrale de la distribution du TDC/pCB (afin d'éliminer les TDC/pCB les plus élevés et les plus faibles). Ainsi la construction des archétypes porte sur 174 exploitations dont l'homogénéité intra filière (les caprins fermiers et les caprins laitiers ont été distingués) a été considérablement renforcée, tout en conservant des caractéristiques structurelles (SAU/pCB et UGB/pCB) comparables à celles de l'échantillon.

DESCRIPTION DES ARCHETYPES POUR LES FILIERES LAITIERES (PCB = 2)

Tableau 8 : Description des archétypes des filières laitières (pCB = 2)

(moyennes)	Bovin lait	Caprin fromager	Caprin lait	Ovin lait
Nb pour archétype	49	6	9	15
TDC/pCB (h)	1100	750	950	1100
TAcB/pCB (h)	1350	2020	1580	1390
TS _{CB} /pCB (j)	50	17	56	58
TAcB/TA (%)	93	90	96	81
TS _{CB} /TS (%)	79	83	87	72
SAU/pCB (ha)	48	9	37	38
Unités productrices	53	47	194	420
UGB/pCB	47	6	25	37
TA herbivore/UGB (h)	37	389	80	52

■ défavorable au calcul du TDC

■ favorable au calcul du TDC

On retrouve les TDC/pCB les plus faibles chez les caprins en raison d'un fort TAcB/pCB dû à une faible efficacité (définie par le TA herbivore/UGB) et ce en dépit d'une taille de structure limitée chez les caprins fromagers. La forte autonomie de la cellule de base des caprins lait accentue la faiblesse du TDC.

Les filières bovin et ovin lait présentent les TDC/pCB les plus élevés (voisins de 1 100 heures par an) avec les TAcB/pCB les plus faibles et les meilleures efficacités. La filière ovin lait fait davantage appel à la main-d'œuvre hors cellule de base que les autres filières laitières.

Élevages bovins lait (TDC/pCB = 1 100 heures)

La marge de manœuvre en temps est confortable, ce qui confirme les résultats de Seegers et al. (2006). La cellule de base est très autonome dans la réalisation du travail d'astreinte et du travail de saison sur le troupeau. L'efficacité sur le TA/UGB est la meilleure pour des animaux traités (37 heures/UGB). L'intensification fourragère implique un travail de saison conséquent avec sa part habituelle d'entraide pour les récoltes.

Élevages ovins lait (TDC/pCB = 1 100 heures)

Le TDC/pCB est confortable grâce à la présence de deux personnes et à l'intervention importante (~15 %) du bénévolat dans les travaux d'astreinte. Ce type de main-d'œuvre "ne comptant pas son temps" explique partiellement un TA/UGB de 52 heures. Le travail de saison de la surface fourragère représente la moitié du TS total de par l'importance de la SFP dans l'assolement.

Élevages caprins laitiers (TDC/pCB = 950 heures)

Malgré une quasi-absence de délégation (seulement 4 % pour le TA, 13 % pour le TS) et une efficacité du TA de plus de 80 heures par UGB, le TDC/pCB est correct car la cellule de base compte 2 personnes.

Élevages caprins fromagers (TDC/pCB = 750 heures)

Le TDC/pCB est faible. Le cumul de trois métiers (élevage, fromagerie, commercialisation) implique un travail d'astreinte, pour les deux personnes de la cellule de base et bien sûr rapporté à l'UGB, considérable. De plus, ces exploitations ne bénéficient pas de main-d'œuvre familiale bénévole et recourent de façon limitée (~10 %) au salariat. Le travail de saison est très faible car l'essentiel de l'alimentation est acheté et les exploitations de petite taille.

DESCRIPTION DES ARCHETYPES POUR LES FILIERES VIANDE (PCB = 1)

Tableau 9 : Description des archétypes des filières viande (pCB = 1)

(moyennes)	Bovin viande	Ovin viande	Porc	Volaille
Nb pour archétype	44	36	7	8
TDC/pCB (h)	1 000	800	700	1 000
TAcB/pCB (h)	1 217	1 458	2 017	1 394
TS _{cb} /pCB (j)	91	91	34	65
TAcB/TA (%)	79	82	69	88
TS _{cb} /TS (%)	61	72	68	51
SAU/pCB (ha)	113	84	35	37
Unités productrices	70	410	156	
UGB/pCB	118	80		
TA herbivore / UGB (h)	18	31		
TA porc/truies			21	

■ défavorable au calcul du TDC

■ favorable au calcul du TDC

Les TDC/pCB des archétypes des filières viande sont globalement plus faibles que ceux des filières laitières puisque correspondant à des cellules de base d'une seule personne. Les exploitations porcines présentent le TDC/pCB le plus faible car le TAcB/pCB moyen est le plus élevé et n'est pas compensé par la délégation du travail auprès de la main-d'œuvre hors cellule de base. Les volailles et les bovins viande atteignent les meilleurs TDC/pCB (un peu moins de 1 000 heures par an) avec les TAcB/pCB les plus faibles. La filière bovin viande affiche la meilleure efficacité par UGB.

Élevages bovins viande (TDC/pCB = 1 000 heures)

Le TDC/pCB est correct, grâce à la grande efficacité sur le travail d'astreinte caractéristique de l'élevage allaitant (18 h/UGB) et à une délégation importante au bénévolat (16 % du TA et du TS). Les travaux de saison d'une grande structure restant à la charge d'une seule personne sont très importants (plus de 90 j/an).

Élevages ovins viande (TDC/pCB = 800 heures)

Comme les exploitations avec bovins viande, la cellule de base est limitée à une personne, le recours au bénévolat est du même ordre (14 % du TA et du TS) et le nombre de jours de TS par personne de la cellule de base identique car la surface est inférieure de 30 ha mais les interventions sur le troupeau (tonte, traitements) plus nombreuses. Le TDC/pCB est modeste car le travail d'astreinte par UGB atteint 31 heures.

Élevages porcins (TDC/pCB = 700 heures)

Le TDC/pCB est faible, en lien avec une charge de travail d'astreinte important (plus de 5,5 heures/j) car il comprend aussi des activités telles que le nettoyage des bâtiments. Rapporté à l'unité productrice, il s'élève à 21 heures par truie. La cellule de base réduite à une seule personne délègue plus de 30 % du TA au(x) salarié(s) et du TS (entreprise, bénévolat, salariat). Le TS est faible et concerne pour 60 % les grandes cultures.

Élevages volailles (TDC/pCB = 1 000 heures)

Le TDC/pCB est correct. Nombre d'élevages volailles comportent également un atelier herbivore viande et 30 % du travail d'astreinte total lui est consacré. Le travail de saison, notamment pour l'enlèvement des animaux, est externalisé (bénévolat et entreprise) aussi au final l'éleveur effectue seulement la moitié du TS total de l'exploitation, soit 65 jours.

4/ Conclusion

L'évaluation de la marge de manœuvre en temps des exploitations d'élevage de notre échantillon montre que 40 % des exploitations enquêtées présentent des valeurs de TDC/pCB inférieures à 900 heures. Les valeurs moyennes de cet indicateur pour les filières bovin lait et viande et ovin viande sont comparables à celles de la synthèse nationale multifilière précédente (Jordan et al, 1996), avec toutefois une amélioration sensible dans la filière bovin lait (de 900 heures à 1 000 heures) liée certainement à l'amélioration des équipements (Seegers et al, 2003). Pour les exploitations porcines et caprines très chargées en travail d'astreinte, ce critère est moins satisfaisant.

La filière de production structure fortement l'organisation du travail dans les exploitations d'élevage, par le contenu technique et aussi par les modèles technico-économiques ou socioculturels associés. Ainsi, l'importance du bénévolat dans les exploitations ovin lait des Pyrénées s'explique par la logique de transmission patrimoniale des exploitations dans cette région qui induit une forte participation des parents. A contrario, la forte autonomie de la cellule de base concernant les travaux liés aux animaux en filière bovin lait renvoie au modèle du "bon éleveur laitier" pour qui la traite est au cœur du métier et ne peut être déléguée.

Le lien entre l'orientation productive de l'exploitation et la taille de la cellule de base est une autre illustration de l'influence de la filière de production sur l'organisation du travail. Dans les exploitations à orientation viande (herbivores et monogastriques), les collectifs sont le plus souvent limités à une personne dans la cellule de base alors qu'en filière laitière, ils sont majoritairement composés d'au moins deux personnes de par l'astreinte de la traite. Les archétypes que nous avons construits sont donc basés sur des cellules de base adaptées aux filières, prenant ainsi en compte "qui dirige l'exploitation" dans la caractérisation de l'organisation du travail, à l'instar des travaux de Beguin (2008).

L'application de la méthode Bilan Travail aux filières porcs et volailles a enrichi la palette des critères de travail avec une meilleure prise en compte du travail d'astreinte non quotidien. La plupart des travaux en élevage porcin ou caprin fromager font partie de cette catégorie. Les marchés ou les livraisons de fromage, par exemple, ne peuvent être différés et obéissent à des rythmes hebdomadaires (comme le marché ou la livraison des clients).

Des thématiques comme le salariat et la gestion des bandes d'animaux (Hostiou et al., 2007), largement portées par ces filières intéressent aussi les filières herbivores. Le partage des interrogations et des expériences seront bénéfiques pour améliorer l'organisation du travail des éleveurs.

Bibliographie

- Béguin E., (2008). Composition et organisation des collectifs de travail des exploitations laitières de Picardie. Institut de l'Élevage, Collection Résultats. 32 pages
- Caramelle-Holtz E. et al. 2004, Le travail dans les exploitations d'élevage d'Aquitaine. Technipiel N° 2004.57.027. 69 pages
- Cournut S., Chauvat S., Joly N., Serviere G., Madelrieux S., Hostiou N. Dedieu B. (2006). Guide méthodologique pour l'approche du travail en élevage. Deliverable du projet TRANS 47 pages + annexes
- Cournut S., Jordan A. (2008). Analyse de groupe des Bilans Travail, guide méthodologique. Institut de l'Élevage. Référence 26 08 50 034. 62 pages
- Dedieu B., Servière G., Chauvat S., Tchakerian E., 2000. Bilan Travail pour l'étude du fonctionnement des exploitations d'élevage. Méthode. Collection Lignes, Institut de l'Élevage/INRA. 27 pages
- Hostiou N., Dedieu B., Pailleux J.Y. (2007). Le salariat en élevage porcin et les régulations du travail. Journées de la Recherche Porcine, 39, 193-198
- Jordan A., Servière G., Journal C., Dedieu B., Chauvat S. 1996. Bilan des "Bilans Travail". 1ères Rencontres Travail en Elevage. Clermont-Ferrand. 46 pages
- Johnsen, S., 2004. The redefinition of family farming : agricultural restructuring and farm adjustment in Waihemo, New Zealand. *Journal of Rural studies*, 20, 418-432
- Kling-Eveillard F., Serviere G., Sabatté N., Chauvat S., Dedieu B. (2010). The research and extension network "work and livestock farming": Building a new domain of learning and intervention. 9th European IFSA Symposium. 4-7 July 2010 in Vienna, Austria
- Madelrieux, S., Dedieu, B., 2008. Qualification and assessment of work organization in livestock farms. *Animal* 2, 453-446
- Murat C., 2009. Le travail c'est... l'alléger c'est la conserver. Référentiel quantitatif sur le travail. Synthèse de 130 Bilans Travail en exploitations bovines, ovines, caprines en Aveyron. 38 pages
- Seegers J., Moreau J-C., Beguin E., Guillaumin A., Frappat B. (2006). Attentes des éleveurs laitiers vis-à-vis de leurs conditions de travail et évolution de leurs systèmes d'exploitation. *Fourrages*, 185, 3-16
- Seegers et al. 2003. Le travail d'astreinte en élevage bovin laitier. Synthèse nationale d'enquêtes Bilan Travail. Analyse des aspirations et des solutions envisagées par les éleveurs du dispositif Réseaux d'élevage. Réf RM 855. 56 pages

Synthèse des Bilans Travail dans chaque filière :

- Fagon J., Sabatté N., 2010. Référentiel travail en élevages **bovins lait**. Synthèse de 190 Bilans Travail. Collection RMT travail. Institut de l'Elevage. Référence 00 11 50 018. 32 pages
- Kentzel M., 2010. Référentiel travail en élevages **bovins viande**. Synthèse de 170 Bilans Travail. Collection RMT travail. Institut de l'Élevage. Référence 00 10 50 027. 36 pages
- Morin E., 2010. Référentiel travail en élevages **ovins lait**. Synthèse de 62 Bilans Travail réalisés dans le bassin de Roquefort et dans les Pyrénées-Atlantiques. Collection RMT travail. Institut de l'Élevage. Référence 00 10 50 023. 20 pages
- Chauvat S., 2010. Référentiel travail en élevages **ovins viande**. Synthèse de 137 Bilans Travail. Collection RMT travail. Institut de l'Élevage. Référence 00 10 50 022. 24 pages
- Guinamard C., 2010. Référentiel travail en élevages **caprins**. Synthèse de 53 Bilans Travail en productions laitière et fromagère fermière. Institut de l'Élevage. Référence 00 10 50 024. 20 pages
- Grannec M.L., 2010. Référentiel travail en élevages **porcins**. Synthèse de 23 Bilans Travail réalisés en Bretagne et Pays de la Loire. Collection RMT travail. Institut de l'Elevage. Référence 00 10 50 040. 20 pages
- Gallot S., 2010. Référentiel travail en élevages **avicoles**. Synthèse de 24 Bilans Travail réalisés en Bretagne et Pays de la Loire. Collection RMT travail. Institut de l'Elevage. Référence 00 10 50 042. 16 pages



Référentiel travail dans 7 filières animales

Synthèse de 640 Bilans Travail

bovins viande et lait, ovins viande et lait, caprins, porcs, volailles

Cette étude nationale actualise les repères de temps et d'organisation du travail pour les éleveurs et leurs conseillers. Les exploitations enquêtées font partie des réseaux d'élevage auxquelles se sont ajoutées 50 exploitations porcines et avicoles de Bretagne et Pays de la Loire.

La diversité des temps de travaux et des marges de manœuvre en temps est analysée en étudiant l'influence de la filière et de la composition de la main-d'œuvre. Les formes d'organisation dominantes de chaque filière sont ensuite caractérisées.

Cette synthèse est téléchargeable, comme les 7 référentiels des filières bovin lait, bovin viande, ovin viande, ovin lait, caprin, porc et volaille, sur l'espace thématique "travail" du site internet de l'Institut de l'Élevage.



LE RÉSEAU MIXTE TECHNOLOGIQUE " TRAVAIL EN ÉLEVAGE "

Ce document a été réalisé dans le cadre du RMT " Travail en élevage ". Celui-ci vise à amplifier les synergies entre filières, entre disciplines, entre territoires ainsi qu'à constituer un pôle d'expertise pour les professionnels de l'élevage et les pouvoirs publics. Il propose et coordonne des actions de conseil, de recherche, de formation et les met en perspective par des collaborations à l'international. Il est animé par l'Institut de l'Élevage, l'Inra, les Chambres d'Agriculture et financé par le Ministère de l'Agriculture.



Décembre 2010

Édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12
www.inst-elevage.asso.fr

Réf. 00 11 50 017 - ISBN 978-2-36343-091-5 - Prix : 12 €